

avait quitté le village de Lesparre (près de Bordeaux), où il était né; et, au fond du cœur de bien des châtelaines et demoiselles, il avait laissé le souvenir de sa belle et noble tournure, de ses chants passionnés. Dernièrement encore, disait-on, il avait inspiré à Gentile de Ruis, de la maison de La Valette, en Gascogne, une passion telle et qui fit tel bruit, qu'on le chassa comme un valet.

Barbossa était belle; elle était aimable aussi, et instruite dans les sept arts libéraux. Aimeric l'aima, et elle aimait Aimeric; mais cet amour sans doute fut resté secret, caché au fond du cœur des deux amants, si une circonstance, toute fortuite peut-être, n'était advenue, qui le leur dit et le dit à tous aussi. Un jour que Barbossa causait avec Béatrix, sa maîtresse, elle laissa tomber un gant. Aimeric, qui était présent, se hâta de le ramasser et de le rendre, mais après l'avoir baisé. Les demoiselles, compagnes de Barbossa, causèrent beaucoup de la chose, et méchamment dirent que sans doute, pour en agir ainsi, le troubadour en avait le droit. Mais Barbossa leur ferma la bouche, en leur disant que les dames d'honneur ne pouvaient jamais accorder assez de faveurs honnêtes aux poètes qui chantaient leurs louanges et dont les poésies les rendaient immortelles. Aimeric n'a point rendu immortelle la dame de ses pensées, sa muse inspiratrice. De cette femme, belle à la fois et instruite, nous ne savons rien ou presque rien, si ce n'est l'épisode que nous venons de rapporter, épisode plein de charme et de naïveté, qui rappelle celui de Marguerite d'Écosse donnant à Alain Chantier un baiser sur la bouche, « sur cette bouche d'où étaient sortis tant de mots dorés. » Aimeric, à qui furent rapportées les paroles de celle qu'il aimait, eut pouvoir demander plus qu'une faveur accordée devant tous. Nous devinons la réponse qui lui fut faite par le chant où il dit « qu'il mourait du désir de voir sa dame, et que, s'il pouvait avoir ce bonheur, il mourrait de plaisir. » Elle lui avait défendu de paraître devant elle; mais le chagrin du poète redoubla lorsque Barbossa, quittant la cour de Béatrix, alla s'enfermer au couvent de Monlagis, en Provence, en 1264. Il y avait longtemps que s'étaient passés les faits que nous venons de raconter; Barbossa était abbesse, bien âgée, et avait oublié, sans doute, son poète et ses amours, lorsque lui fut remis un manuscrit ayant pour titre : *Las Amours de mouin ingrata* (les amours de mon ingratitude). Ce poème était d'Aimeric, mort de regret et de langueur.

Le manuscrit d'Aimeric se trouve à la bibliothèque du Vatican, qui renferme aussi de nombreux fragments du même auteur, sous les numéros 3,204, 3,205, 3,206 et 3,207, et c'est pourquoi le *Grand Dictionnaire*, qui n'a consacré que quelques lignes au troubadour Aimeric, saisit cette occasion de se rattraper aux branches, et en accorde soixante-dix à demoiselle Barbossa.

BARBOT s. m. (bar-bo). Fausse orthographe de BARBEAU, poisson :

Racontez que dans Rome un barbot fut payé Plus de deux cents écus, argent bien employé. BERNICOUR.

— Nom donné par les voyageurs au disque de bois que les Indiens du Paraguay se passent dans la lèvre inférieure.

— Argot. Barbier de bagne. « On dit aussi BARBEROT.

— Agric. Plant de vigne destiné à être placé en jodelle, à l'âge de deux ou trois ans. « Jeune pied de garance.

— Homonyme. Barbeau.

BARBOT (Amos), érudit et magistrat, né à La Rochelle, était avocat et bailli, et fut un des deux maires de sa ville natale en 1610. Il a laissé un ouvrage dont le manuscrit est à la Bibliothèque impériale : *Inventaire des titres, chartes et privilèges de La Rochelle et pays d'Aunis, depuis l'établissement du corps de ville de La Rochelle*.

BARBOT (Jean), voyageur français, mort à Londres en 1720, fut employé jusqu'en 1682 par les compagnies françaises des Indes occidentales, comme inspecteur de leurs établissements. Il fit plusieurs voyages sur la côte d'Afrique et aux Antilles, s'établit en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes, et y publia sa *Description des côtes occidentales d'Afrique et des contrées adjacentes*, qu'il traduisit lui-même en anglais, et qui parut dans la *Collection des voyages et navigations*, de Churchill (Londres, 1732). — Son frère, BARBOT (Jacques), qui le suivit à Londres, a fait avec lui (1699), à la Nouvelle-Calabre, un voyage dont il a écrit la relation.

BARBOT (Marie-Etienne), général, né à Toulouse en 1770, mort en 1839. Volontaire en 1792, il fut employé en Savoie, au siège de Toulon, à l'armée des Pyrénées-Orientales, dans la Vendée, enfin aux Antilles, et se distingua partout par de brillants services. En 1807, après la bataille d'Eylau, un officier français ayant été assassiné aux environs d'Hersfeld, Napoléon ordonna au général Barbot de livrer cette ville au pillage, de fusiller trente habitants et d'en envoyer cent autres en France comme otages. Troublé d'un ordre si cruel, le brave officier, ayant d'ailleurs acquis la preuve que la masse des habitants de la ville n'était point coupable de ce meurtre isolé, écrivit une terrible commission en livrant

seulement aux flammes quelques maisons qui pouvaient être brûlées sans inconvénient. Puis s'adressant à sa troupe : « Il vous est permis de piller, s'écria-t-il; que celui qui veut user de cette permission quitte les rangs ! » Tous les soldats restèrent à leur poste. Les habitants, émus de cette conduite généreuse, vinrent offrir au commandant français un riche présent. Barbot refusa, en disant que ce qui n'était que juste ne méritait pas de salaire. Il s'exposait généreusement ainsi à la rigueur des lois militaires. Mais il est probable que l'empereur, sa première irritation calmée, ne regretta point que ses ordres eussent été exécutés de cette manière. Barbot continua de se distinguer jusqu'à la chute de l'Empire. Ce brave a laissé une des réputations les plus pures que jamais militaire ait obtenue. Son nom est inscrit sur l'Arc de triomphe (*Armée des Pyrénées*).

BARBOT (Jean-Jacques), chef royaliste, commandant des chasseurs de Stofflet. En 1795, il s'empara du château de Souliers et fit fusiller le malheureux Marigny, qui s'y trouvait retenu par la maladie. Dans les nomenclatures biographiques, les noms se suivent et ne se ressemblent pas.

BARBOT (Prosper), peintre, né à Nantes en 1798. Elève de MM. Watelet et J. Coignot, il a exposé, à partir de 1824, et s'est fait connaître par de jolies vues des paysages de la Sicile, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la France et de la Hollande. Nous citerons : *Agrigente; Sites de Calabre; la Forêt de Woodstock; Falaises de Dieppe; Taillis de la forêt de Fontainebleau; Intérieur de l'hôpital d'Angers*, etc.

BARBOTAGE s. m. (bar-bo-ta-je — rad. barboter). Action de barboter : *Le valetage est d'instinct aux gens de cour, à visage et à cœur de pldre, comme le BARBOTAGE aux canards*. (Alex. Dum.) « Résultat de cette action, gâchis : *Vous avez fait là un beau BARBOTAGE!*

— Fam. Mélange liquide de divers ingrédients : *Sommes-nous malades, il n'est pas une simple femelle dont nous n'employions les BARBOTAGES et les brevets*. (Montaigne.)

— Econ. agric. Boisson rafraichissante pour les bestiaux, qui se fait en délayant dans l'eau de la farine ou du son.

— Encycl. On désigne, sous le nom de *barbotage*, une préparation fort simple de farine et de son jetés dans une certaine quantité d'eau. Toutes les farines alimentaires peuvent servir à le composer. Le plus souvent, néanmoins, on emploie de la farine d'orge et du son de seigle ou de froment. « On forme ainsi, dit Gayot, un mélange très-inégal dans lequel il y a plus à boire qu'à manger, dans lequel l'élément aqueux abonde, tandis que les principes alibiles sont en infime quantité. Pour saisir l'aliment solide, qui tomberait au fond de l'auge sans la continuelle agitation du liquide, le cheval fouille avec les lèvres dans tous les sens et remet toujours en suspension la farine et le son. L'instinct se met de la partie et pousse l'animal à diminuer la difficulté; celui-ci boit donc gorgée par gorgée, de façon à rendre la trouvaille plus aisée et plus certaine. Mais comme il n'a pas, ainsi que l'homme, la faculté de boire sans soif, dès lors il arrache du râtelier ou le foin ou la paille qu'on lui a servis en même temps que le *barbotage*, et trempe le fourrage sec dans icelui. Il s'encourage ainsi à boire parce qu'au bout de la tâche apparaît la récompense, c'est-à-dire la farine et le son offerts à son appétit. »

Au point de vue alimentaire, le *barbotage* est peu substantiel; il force les animaux à boire une trop grande quantité d'eau pour absorber peu de nourriture. Employé assidûment, il produit des effets désastreux, même sur les constitutions les plus fortes; insensiblement, il ramollit les tissus, affaiblit l'action nutritive et appauvrit le sang. Les animaux que l'on tient quelque temps à ce régime deviennent faibles, lâches, mous et incapables de résister au travail; presque toujours ils finissent par contracter de funestes maladies qui les rendent inutiles, à charge même au propriétaire. Malgré des inconvénients aussi graves, le *barbotage* a été longtemps en grande faveur auprès des éleveurs. On l'administrait aux moutons, aux bœufs et surtout aux chevaux, aux animaux de travail comme aux bêtes à l'engrais; il entraînait même dans le régime habituel des chevaux de troupe. Maintenant, il est un peu passé de mode; l'expérience ayant clairement et trop souvent démontré de combien de maux il était la source, on ne l'a plus employé que comme remède, pour atténuer les effets d'un mal déjà existant, ou comme préservatif pour en prévenir les atteintes. Dans ces occasions, mais seulement alors, il peut produire de bons résultats. Ainsi, pendant les fortes chaleurs, il peut faire beaucoup de bien aux animaux sanguins, pléthoriques, habituellement soumis à une alimentation stimulante et à un travail échauffant; il convient également à ces animaux lorsqu'ils sont malades, et à tous ceux chez qui se font remarquer, à la suite de grandes fatigues, des symptômes d'irritation pulmonaire ou intestinale. On l'administre quelquefois avec succès aux vaches laitières, durant les trois ou quatre premiers jours qui suivent le part; mais on doit toujours éviter de le donner à un jeune cheval dont l'organisation n'est pas encore consolidée, fût-ce même sous le prétexte de

l'habituer insensiblement au régime sec, qui le fatiguerait pendant le travail de la dentition; ce serait l'affaiblir, précisément au moment où il a le plus besoin d'être fortifié. Les Anglais préparent ordinairement le *barbotage* à l'eau bouillante, mais ils ne l'administrent qu'après refroidissement complet. Cette méthode est bonne à suivre, car le mélange devient, par la cuisson, plus mucilagineux, moins réfractaire à l'action digestive et, conséquemment, plus efficace.

BARBOTAN, village de France (Gers), comm. et canton de Cazaubon, arrond. et à 35 kil. O. de Condom; 56 hab. Ce village possède des eaux thermales renommées, qui émergent du terrain tertiaire par six sources principales, d'une température de 32° à 38° centigrades. Ces eaux ferrugineuses bicarbonatées dégagent un peu de gaz sulfhydrique, auquel elles doivent leur propriété médicinale. On emploie surtout les boues, qui renferment des carbonates, des sulfates de potasse et de chaux, des chlorures, du fer et une matière analogue à la barégine. On les prescrit avec succès contre les affections rhumatismales et goutteuses, les dartres, la gale, les écouvelles, la paralysie, les suites des fractures, les plaies et les ulcères. En boisson, les eaux de Barbotan conviennent dans les maladies des voies urinaires et les engorgements des viscères. Ces eaux, connues au commencement du xvi^e siècle, ont été célébrées par Montluc dans ses *Mémoires* et citées par Montesquieu; mais ce n'est qu'au commencement de ce siècle que leurs propriétés curatives, bien constatées, ont commencé à jouir d'une grande faveur auprès du public. En 1820, on a construit à Barbotan un établissement de bains, où les eaux sont distribuées dans quatre bassins. Les deux premiers de ces bassins sont affectés aux bains pour les malades payants; le troisième est destiné aux indigents, et le quatrième, qui est très-grand, contient les boues. Cet établissement est très-fréquenté annuellement par 1,200 à 1,500 malades.

BARBOTAN (Joseph-Carris, comte DE), né vers 1719 d'une famille noble de l'Armagnac, fut député de la noblesse de Dax aux états généraux de 1789, et vota constamment avec les ennemis déclarés de la Révolution. Sous la République, il était le chef reconnu des royalistes de sa contrée. Accusé de complot et de correspondance avec les émigrés, il fut acquitté par le tribunal criminel du Gers, mais renvoyé devant le tribunal révolutionnaire de Paris, qui le condamna à mort (1794).

BARBOTANT (bar-bo-tan). part. prés. du v. Barboter : *Tous les canards du monde étaient là, criant, BARBOTANT, grouillant*. (Balz.) *Innocent philosophe, BARBOTANT dans les ténèbres de la calamité, avec son gousset vide qui résonne sur son ventre creux*. (V. Hugo.)

BARBOTE ou **BARBOTTE** s. f. (bar-bo-to — rad. barboter). Ichtyol. Nom vulgaire de la lotte commune. « Nom vulgaire du grand esturgeon.

— Bot. Nom vulgaire de la vesce.

— Argot. Fouille du condamné, à son entrée dans la maison de détention.

BARBOTEAU, s. m. (bar-bo-to — rad. barboter). Ichtyol. Nom vulgaire de la lotte franche.

BARBOTEMENT s. m. (bar-bo-te-man — rad. barboter). Action de barboter, barbotage.

BARBOTER v. n. ou intr. (bar-bo-té — du norm. *varrot*, boue liquide, ou plutôt onomatopée). S'agiter dans l'eau, et le plus souvent dans l'eau bourbeuse : *Les canards aiment à BARBOTER. La raie BARBOTE sur la vase, et les soles aux fonds sablonneux*. (Michelet.) *Là afflue le peuple tout entier : il court tumultueusement au rivage, se déshabille à la hâte, nage et BARBOTE tant que dure le jour*. (C. Delavigne.) *Laissez-le BARBOTER, dit-il à ses compagnons, qui craignaient que ce pauvre diable ne se noyât*. (G. Sand.)

— Par ext. Marcher dans la boue : *Nous BARBOTIONS dans les rues boueuses de la ville. Une multitude de voitures sillonnaient les carrefours où BARBOTAIENT les sans-culottes*. (Chateaub.) *Si nous remontons, nous risquons de BARBOTER toute la nuit, pour ne pas arriver plus tôt*. (G. Sand.)

— Fam. Se troubler, balbutier, déraisonner, patauger : *Surpris par cette brusque interpellation, il BARBOTA pendant un quart d'heure avant de trouver une explication plausible*.

— Etre, vivre dans un état infime ou honteux : *J'ai vu un plus grand siècle, et les nains qui BARBOTENT aujourd'hui dans la littérature et la politique ne me font rien du tout*. (Chateaub.) *Nous BARBOTERIONS tous alors dans une fange indive, à l'état de reptiles pacifiques*. (Chateaub.) *Si vous deviez tomber dans le fossé où je BARBOTE, ce serait pour moi un chagrin mortel*. (P. Féval.)

Avant qu'un Allemand trouvât l'imprimerie, Dans quel cloaque affreux barbotait ma patrie ! VOLTAIRE.

Petits abbés qu'une verve insipide Fait barboter dans l'onde agnippide... J.-B. ROUSSEAU.

— Argot. Voler.

— Mar. En parlant d'un navire, Marcher péniblement, au plus près du vent, en plongeant par la proue dans de grosses lames courtes.

— Econ. agric. En parlant des animaux, Boire du barbotage, de l'eau mêlée de farine ou de son.

— v. a. ou tr. Marmotter : *Il BARBOTE, je ne sais quoi entre ses dents*. (Mol.) *L'abbé de Pompadour avait un laquais, à qui il donnait tant par jour pour dire son bréviaire en sa place, et qui le BARBOTAIT dans un coin des antichambres où son maître allait*. (St-Simon.)

Grondant entre mes dents, je barbote une excuse. RÉGNIER.

BARBOTEUR, EUSE, s. (bar-bo-teur, euse — rad. barboter.) Personne qui barbote, qui a l'habitude de barboter : *Un petit BARBOTEUR. Une petite BARBOTEUSE. Si quelqu'un de ces misérables BARBOTEURS glissait dans la lutte, il était perdu : ses compagnons l'étouffaient dans la fange*. (L. Lucien.)

— adj. m. Qualification donnée au canard domestique : *Un canard BARBOTEUR*.

— Chim. Vase barboteur, Vase contenant un liquide dans lequel on amène certains gaz, que l'on recueille ensuite à la surface.

— s. m. Canard domestique, canard barboteur : *Un gastronome n'a jamais pris un BARBOTEUR pour un canard sauvage*. « Nom vulgaire du canard chipeau. » Dans ce sens, on dit aussi BARBOTEUX.

— s. f. Pop. et bas. Racerocheuse, femme de mauvaise vie qui cherche à attirer les passants.

BARBOTIER, IÈRE s. (bar-bo-tié, ière — rad. barboter). Argot. Personne chargée de la barbote, de la fouille des condamnés.

BARBOTIÈRE s. f. (bar-bo-tière — rad. barboter). Econ. agric. Mare pour les canards, eau dans laquelle ils barbotent. « Baquet renfermant le barbotage pour les animaux.

BARBOTIN s. m. (bar-bo-tain — rad. barboter). Mar. Sorte de couronne de fer, utilisée pour le virage des câbles-chaines.

BARBOTINE s. f. (bar-bo-tine — rad. barboter). Techn. Bouillie, plus ou moins épaisse, de pâte à poteries, dont on se sert, dans les fabriques de faïences et de porcelaines, pour confectionner certaines pièces par le procédé du coulage, et dans laquelle l'ouvrier trempe ses mains pour manier les objets qu'il façonne sur la girelle du tour.

— Bot. Nom vulgaire de l'armoise commune.

— Pharm. Mélange des graines de diverses espèces d'armoise, employé comme anthelminthique, et appelé aussi SEMEN-CONTRA.

— Loc. prov. *Il a pris de la barbotine*. Se disait par plaisanterie de ceux qui improvisaient des vers, par un jeu d'esprit assez malheureux sur les mots *ver* et *vers*.

— Encycl. La *barbotine* est employée à un grand nombre d'usages dans les manufactures de porcelaine, et principalement à coller les accessoires ou *garnitures*, et au moulage des pièces coulées, telles que plaques, tubes, cornues, etc. Pour la préparer, on mêle de la pâte neuve avec moitié de son poids de rognures, provenant du tournage des pièces, puis on étend d'eau de manière à faire une bouillie peu épaisse que l'on passe dans un tamis de fil de laiton; on agite ensuite doucement et longtemps, jusqu'à ce que la bouillie soit parfaitement homogène.

BARBOTOIRE s. f. (bar-bo-toa-re — rad. barboter). Baquet pour faire barboter les chevaux, barbotière.

BARBOU, famille d'imprimeurs, qui remonte au xvi^e siècle. Le premier que l'on connaisse, Jean BARBOU, établi à Lyon, donna en 1539 une jolie édition des *Œuvres de Clément Marot*. — Hugues BARBOU, son fils, se fixa à Limoges, et publia en 1550 une édition remarquable des *Épîtres de Cicéron à Atticus*, en caractères italiques. Le premier des Barbou qui se fixa à Paris fut Jean-Joseph, reçu libraire en 1704, et qui mourut en 1752. Son neveu, Joseph-Gérard BARBOU, né en 1715, mort en 1813, a attaché son nom à la jolie collection in-12 des classiques latins, qu'il n'a fait cependant que continuer. La première idée appartenait à Lenglet-Dufresnoy, qui, pour suppléer à la rareté des Elzéviens, engagea Antoine Castelier et d'autres libraires et éditeurs à entreprendre une semblable collection; 18 volumes avaient été déjà publiés, de 1743 à 1753, lorsque BARBOU acquit ce premier fonds et continua l'entreprise, en ajoutant aux classiques des auteurs latins modernes. En 1789, il céda son fonds à Hugues BARBOU, son neveu, mort en 1808. Les héritiers de ce dernier le vendirent à leur tour à Aug. Delalain, qui ajouta de nouveaux volumes à la collection.

BARBOU BESCOURIÈRES (Gabriel), général, né à Abbeville en 1761, mort à Paris en 1817, fit partie de l'expédition de Saint-Domingue, se distingua à la bataille de Fleurus, s'empara de Valenciennes, qu'occupaient les Autrichiens, fut nommé général de brigade en 1794, décida le succès de la journée de Bergen, et prit une part glorieuse à la bataille de Castricum. Il succéda au maréchal Bernadotte dans le commandement de l'armée du Hanovre, passa ensuite en Espagne et fut